

**Témoignage de Marie-Anne Barbat-Layani pour le Guide de l'ORSE sur l'intégration des critères ESG dans les financements, investissements et services en direction des TPE/PME**

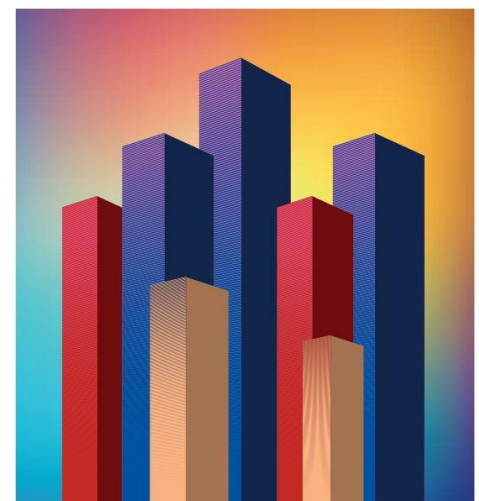
**Les banques, acteurs responsables au cœur des enjeux de société**

**Où en est aujourd'hui votre profession dans la prise en compte de critères ESG par les TPE/PME ? Est-ce une tendance de fond ?**

Les banques sont au cœur de la finance durable et concrétisent, dans leurs décisions de financement et d'investissement, leurs engagements. Qu'il s'agisse de la transition énergétique ou d'une manière plus globale des financements à « impact positif », les banques françaises agissent sur tous les fronts, depuis de nombreuses années, pour accompagner les projets de grande envergure partout dans le monde. Il en va de même pour les décisions d'investissement et de financement de leurs clients PME sur notre territoire.

Les banques françaises ont été parmi les premiers acteurs du monde financier à s'engager dans la lutte contre le réchauffement climatique et pour la transition énergétique.

En participant activement à la COP 21 et en signant l'accord de Paris à cette occasion, les banques françaises ont fait la preuve de leur implication dans la lutte contre le réchauffement climatique sans attendre l'entrée en vigueur de l'accord en 2020.



**CRITÈRES ESG**

L'INTÉGRATION DANS LES FINANCEMENTS, LES INVESTISSEMENTS  
ET LES SERVICES AUX TPE-PME

Les démarches des acteurs financiers



**Quelles sont les motivations du secteur bancaire pour la prise en compte des critères ESG ? Comment cette intégration se fait-elle ?**

Dans le cadre de leur politique d'investissement et de financement, les grandes banques françaises adhèrent aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies ou sont signataires des Principes de l'Equateur qui s'appliquent aux financements de projets. Des mécanismes d'évaluation des contreparties sur les critères ESG (critères environnementaux sociaux et de gouvernance) ont donc été déployés. Ils peuvent prendre la forme d'une notation des transactions ou financements envisagés, sur ces critères, qui est alors prise en compte au même titre qu'un risque de crédit plus traditionnel.

Elles ont par ailleurs toutes mis en place des politiques sectorielles, notamment dans les secteurs de l'énergie et des mines, confirmant leur non-engagement dans des financements présentant des risques élevés d'impacts sur l'environnement.

En application de l'article 173 de la Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015, les banques françaises exposent comment elles intègrent les critères ESG dans leurs décisions de financement et d'investissement.

L'engagement des banques françaises se traduit également dans l'expertise reconnue en matière d'émission de « green bonds » ; ces obligations vertes pouvant être émises pour le compte d'une entreprise afin de financer des projets ou des activités générant un bénéfice environnemental direct (énergies renouvelables, efficacité énergétique, adaptation au changement climatique...). En 2016, la France est le 2ème pays en volume d'émissions labellisées vertes et se place au 1er rang en Europe.

Les banques françaises soutiennent activement toutes les initiatives de Place et ont participé aux travaux qui ont abouti à la naissance de Finance for Tomorrow en juin 2017.

### **Comment les TPE / PME reçoivent-elles vos démarches et questionnements sur le sujet ?**

Au-delà des actions engagées dans le secteur bancaire, les banques accompagnent aujourd'hui les clients dans leurs démarches RSE. En effet il y a un intérêt réciproque pour les entreprises et leurs financeurs à s'intéresser au sujet : la prise en compte des critères ESG concourt favorablement à l'analyse du risque qu'effectue le banquier, et constitue pour l'entreprise un atout de croissance et de pérennité de son modèle économique. On parle d'ailleurs de performance globale de l'entreprise dans le cadre des réflexions et des politiques de développement durable.

L'initiative de la Banque de France d'intégrer dans sa cotation la dimension RSE encourage également les chefs d'entreprise à s'engager dans une réflexion sur ces sujets.

Les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux ainsi que les risques associés recouvrent un champ très vaste et nécessitent un véritable effort de pédagogie que les banques ont engagé depuis des années. Elles poursuivent activement le développement des compétences des collaborateurs, en les sensibilisant et en les formant dans le domaine de la RSE, pour que les entreprises et plus particulièrement les PME/PMI soient accompagnées au mieux.

Si l'engagement responsable, pour les PME et TPE, peut être une formidable opportunité d'innovation et de développement, il est parfois vécu par ces entreprises comme une contrainte, en raison d'un déficit d'information y compris sur les risques encourus.

C'est pourquoi, conscientes des difficultés d'appréhension de ces sujets par les petites entreprises, les banques ont mis en œuvre une pédagogie pour accompagner leurs clients. A titre d'exemple, dans les Pays de la Loire, le Comité régional FBF a travaillé avec ses partenaires locaux (CJD de Loire-Atlantique, le mouvement des Dirigeants régionaux de l'Ouest, Audencia et la Banque de France) pour définir ce que signifiait une démarche RSE pour une PME, les gains attendus et ce qu'il lui fallait déployer pour ce type de démarche. Un référentiel pour guider les PME dans leur intégration des critères ESG a été publié en 2016 et un accompagnement des banques leur est désormais proposé, sous la forme d'offres de financement permettant de couvrir leurs besoins, du pré-diagnostic à la mise en œuvre de la démarche RSE.

La culture bancaire française, fondée sur l'accompagnement des clients et la proximité, est totalement en phase avec les enjeux de la RSE qui s'inscrit dans le temps et dans une relation durable.